

Dirkse Lammers.

(Société, 11 nov. 1859.)

M. Van B..., de La Haye, présent à la séance, rend compte du fait suivant, qui lui est personnel.

Dans une réunion Spirite à laquelle il assistait, à La Haye, un Esprit, qui se désigne sous le nom de *Dirkse Lammers*, se manifeste spontanément. Interrogé sur les particularités qui le concernent, et sur le motif de sa visite au milieu de personnes qui ne le connaissent pas, et qui ne l'ont point appelé, il raconte ainsi son histoire :

« Je vivais en 1592, et je me suis pendu à la place où vous êtes en ce moment, dans une écurie à vaches, qui existait alors sur l'emplacement de la maison actuelle. Voici dans quelle circonstance : J'avais un chien, et ma voisine avait des poules. Mon chien étrangla ses poules, et la voisine, pour s'en venger, empoisonna mon chien. Dans ma colère, je frappai et blessai cette femme ; elle m'attaqua en justice, et je fus condamné à trois mois de prison et à 25 flor. d'amende. Bien que la condamnation fût assez légère, je n'en conçus pas moins de la haine contre l'avocat X... qui l'avait provoquée, et je résolus de m'en venger. En conséquence, je l'attendis dans un chemin détourné qu'il prenait tous les soirs pour se rendre à Loosduinen, près de La Haye ; je l'étranglai, et le pendis à un arbre. Pour faire croire à un suicide, j'avais mis dans sa poche un papier préparé d'avance, comme étant écrit par lui, et par lequel il disait de n'accuser personne de sa mort, attendu qu'il s'était lui-même ôté la vie. Depuis ce moment, le remords me poursuivit, et trois mois après je me pendis, comme je l'ai dit, à la place où vous êtes. Je viens, poussé par une force à laquelle je ne puis résister, faire l'aveu de mon crime, dans l'espoir que cela pourra peut-être apporter quelque soulagement à la peine que j'endure depuis lors. »

Ce récit fait avec des détails aussi circonstanciés, avant étonné l'assemblée, on prit des informations et l'on sut, par les recherches faites à l'état civil, qu'en effet, en 1592, un avocat, nommé X..., s'était pendu sur le chemin de Loosduinen.

L'Esprit de Dirkse Lammers ayant été évoqué, dans la séance de la Société du 11 nov. 1859, se manifeste par des actes de violence, en cassant les crayons. Son écriture est saccadée, grosse, presque illisible, et le médium éprouve une extrême difficulté à tracer les caractères.

1. *Evocation*. Me voici. Pour quoi faire ?

2. Reconnaissez-vous ici une personne à laquelle vous vous êtes dernière-

ment communiqué ? - R. J'ai donné assez de preuves de ma lucidité et de ma bonne volonté : cela devrait suffire.

3. Dans quel but vous êtes-vous communiqué spontanément, chez M. Van B... ? - R. Je ne le sais pas ; j'ai été envoyé là ; je n'avais pas, de moi-même, grande envie de raconter ce que j'ai été forcé de dire.

4. Qui vous a obligé à le faire ? - R. La force qui nous conduit : je n'en sais pas plus ; j'ai été entraîné malgré moi, et forcé d'obéir aux Esprits qui avaient droit de se faire obéir.

5. Etes-vous contrarié de venir à notre appel ? - R. Assez : je ne suis pas à ma place, ici.

6. Etes-vous heureux comme Esprit ? - R. Belle question !

7. Que pouvons-nous faire pour vous être agréable ? - R. Est-ce que vous voudriez faire quelque chose qui me soit agréable !

8. Certainement : la charité nous ordonne d'être utiles, quand nous le pouvons, aux Esprits aussi bien qu'aux hommes. Puisque vous êtes malheureux, nous appellerons sur vous la miséricorde de Dieu : nous nous engageons à prier pour vous. - R. Voilà, depuis des siècles, les premières paroles de cette nature qui me sont adressées. Oh ! merci ! merci ! Pour Dieu ! que ce ne soit pas une vaine promesse, je vous en prie.

Michel François.

(Société, 11 novembre 1859.)

Michel François, maréchal-ferrant, qui vivait sur la fin du XVII^e siècle, s'étant adressé à l'intendant de Provence, lui annonça qu'un spectre lui était apparu, et lui avait ordonné d'aller révéler au roi Louis XIV les choses les plus importantes et les plus secrètes. On le fit partir pour la Cour, dans le mois d'avril 1697. Les uns assurent qu'il parla au roi, d'autres disent que le roi refusa de le voir. Ce qu'il y a de vrai, ajoute-t-on, c'est qu'au lieu de l'envoyer aux Petites-Maisons, il obtint de l'argent pour son voyage, et l'exemption des tailles et autres impositions royales.

1. *Evocation.* - R. Je suis là.

2. Comment avez-vous su que nous désirions vous parler ? - R. Comment me faites-vous cette question ? Ne savez-vous pas que vous êtes entourés d'Esprits qui avertissent ceux avec lesquels vous désirez communiquer ?

3. Où étiez-vous quand nous vous avons appelé ? - R. Dans l'espace, car je suis encore errant.